Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212201354-20260305-10_03_26-DE

Louargat
Louergad

COMMUNE DE LOUARGAT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 mars 2026

DATE DE CONVOCATION 20 février 2026	L'an deux mil vingt-cinq, le 5 mars à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé L'HEVEDER, Maire.
DATE D'AFFICHAGE 20 février 2026	**Membres présents** : Mrs DENOUEL, LE BLEVENNEC, PIROU, JEGOU, CLOAREC, HERVE, OGER, FEJEAN Mmes QUELEN, LE JANNE, TREGUIER, PHILIPE, HERVE, HENRY, LE MOAL
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 PRESENTS : 16 PROCURATIONS : 1 VOTANTS : 17	**Membres absents** : Mmes LE BARBIER, LEROY, Mr THOMAS **Procurations** : Mme Christelle LEROY pour Mr LE BLEVENNEC **Secrétaire** : Mr OGER Mickael

10-03-26 FINANCES – Budget Communal – Approbation CFU 2025

Le Compte Financier Unique (CFU) constitue le document budgétaire qui se substitue à la
fois au compte administratif et au compte de gestion. Le CFU met en évidence les informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétique

- Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du code général des collectivités territoriales qui précisent que le Maire peut assister à la partie de séance au cours de laquelle le Conseil municipal examine et débat du CFU qu'il soumet au vote ; et qu'il doit toutefois se retirer au moment du vote sans pouvoir ni donner ni recevoir de procuration à/de l'un des membres du Conseil municipal,
- Considérant que le CFU constate le volume de titres de recettes émis et de mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice, et intègre les soldes d'exécution de l'année précédente sur chaque section, fonctionnement et investissement,
- Mme LE JANNE Claudie, adjointe aux finances présente les résultats du CFU 2025 du Budget Principal de la commune

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212201354-20260305-10_03_26-DE

Présentation générale du budget Principal
Compte administratif 2025 : Vue d'ensemble
Exécution du budget

		Dépenses	Recettes
REALISATION DE L'EXERCICE (Mandats et titres)	Section de fonctionnement	2 081 626.22 €	2 850 844.24 €
	Section d'investissement	2 136 491.20 €	1 478 481.36 €
REPORT DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		426 590.98 €
	Report en section d'investissement (001)	306 877.58 €	
TOTAL (réalisations+ reports)		4 524 995.00 €	4 755 916.58 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €
	Section d'investissement	125 910.63 €	373 580.00 €
	Total des restes à réaliser à reporter en N+1	125 910.63 €	373 580.00 €
TOTAL CUMULE	Section de fonctionnement	2 081 626.22 €	3 277 435.22 €
	Section d'investissement	2 569 279.41 €	1 852 061.36 €
	TOTAL CUMULE	4 650 905.63	5 129 496.58 €

Résultat de l'exercice

DEFICIT	Section de fonctionnement	
	Section d'investissement	658 009.84 €
EXCEDENT	Section de fonctionnement	769 218.02 €
	Section d'investissement	

Hervé L'HEVEDER, Maire, se retire et ne prend pas part au vote.
Sous la présidence de Claudie LE JANNE, le CFU 2025 est soumis au vote de l'Assemblée.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser 2025 vers l'exercice 2026 : 125 910.63 en dépenses d'investissement et 373 580 € en recettes d'investissement €,

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212201354-20260305-10_03_26-DE

résultat de l'exercice :
En dépenses d'investissement : déficit de 658 009.84 €,
En recettes d'investissement : excédent de 769 218.02 €,
Résutat antérieur cumulé :
En section d'investissement : déficit de 964 887.42
En section de fonctionnement : excédent de 1 195 809.00 €

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 tel que présenté et résumé ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.
Extrait certifié exécutoire,

Le Maire,
Hervé L'HEVEDER



Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212201354-20260305-10_03_26-DE